



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Mohawk Park				
Date	Mardi 14 septembre 2021	Heure de départ	19 h 00		
Conditions météorologiques	(Temp. : 20 °C) Courses 1 à 10 Couvert Course 11 Pluie	Ventoux : Sud Sud-Ouest 21km/h			
État de la piste	Courses 1 à 11 Rapide				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	5 (TF)	Inscriptions totales	122/99
Total des paris mutuels	\$ 1,716,062				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Robert McKay	Tom Miller	Kelly Counsell

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Guy Gagnon a été autorisé à se retirer de la Course 5.

Jonathan Drury s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours puisqu'il s'agit de sa deuxième sanction en 12 mois. Infraction à la règle de la CAJO 22.23.03 (b) –pour avoir effectué une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable– lors de la Course 2, sur l'hippodrome Mohawk Park, le 13 septembre 2021. Décision #1329494

Courses :

Course 1 – Rien à signaler. Le #5, "WARRAWEE XENIA", a fait un bris d'allure au départ et devra se qualifier pour deux bris d'allure consécutifs sur une piste rapide. Règle 12.10.01 de la CAJO

Course 2 – Pendant qu'il menait le peloton, le #5, "COME ROLL WITH ME", (S. Filion), arrivé en 8^e position, a fait un bris d'allure avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille à cause du bris d'équipement, provoquant une obstruction au #4, "FASTER THAN A RUMOR", (Doug McNair), arrivé en 7^e position. Le #5 a été signalé dans la statistique pour un bris d'équipement (EX) et le #4, pour un bris par cause d'obstruction (IX).

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le cheval vainqueur, le #5, "QUAN BLUE CHIP", (T. Henry), devra produire un test de Coggins négatif avant le prochain départ. Le #9, "JULERICA", (B. McClure), arrivé en 9^e position, a terminé la course avec de l'équipement brisé (entrave). Il a été signalé dans la statistique pour de l'équipement brisé (BE).

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête

Examen du bris d'allure survenu avant le départ pour le #1, "MR CHARISMA", (J. MacDoanld), arrivé en 8^e position. Le cheval s'était rendu à l'intérieur de poteau de départ.

Course 9 – Le #2, "HP MIGHTY ANGUS", (D. McNair), a été dépassé et poussé dans la piste de sécurité. Il devra se qualifier pour la performance. Le #8, "MENSA", (S. Filion), arrivé en 9^e position, a fait un bris d'allure au départ et devra se qualifier pour deux bris d'allure consécutifs sur une piste rapide. Règle 12.10.01 de la CAJO

Course 10 – Examen de la course après le poteau de $\frac{1}{4}$ de mille. Le #1, "MOMENTARILY", (S. Filion), arrivé en 2^e position, a été mal mené. Aucune infraction.

Course 11 – Le #4, "LOU ED ZEPPLIN", (D. McNair), a été dépassé et poussé dans la piste de sécurité, en provoquant des obstructions aux #1, #3, #5, #8 et #10. Aucun placement n'est requis. Le #4 a été inscrit sur la liste des vétérinaires et devra se qualifier pour la performance.

Réclamations :

Course 5 – Le #1, "MAINTENANCE MAN" (1), pour \$22,000, par le propriétaire Colonel Schneider, entraîneur Cassidy Schneider.

Course 5 – Le #2, "LEGAL BETTOR" (1), pour \$22,000, par les propriétaires Amanda Fine et *Decision Theory*, entraîneuse Amanda Fine.

